

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 9 mai, à 20h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

Date de la convocation du Conseil municipal : 2 mai 2023

Nombre de conseillers : en exercice **19** - présents **13** - votants **18**

Présents : ARMANDIE Jean-Pierre - BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CHARPIOT François - CHIAPPONI Marina - COURT Sylvie - DEJY Guillaume - FEUILLASSIER Stéphanie - GARCIN Aurélien - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

Absents : DU PONTAVICE Quentin

Pouvoirs de :
CERBINO-BARBEROUX Sylvie à DEJY Guillaume
FEUTRIER Lucie à MOULIN Dominique
FIORONI Stéphane à BERARD Maxime
GRANDGAUD Sélim-Thomas à LANOE Loïc
HAUBER-IMBERT Isabelle à COURT Sylvie

Secrétaire de séance : Maxime BERARD

**OBJET : OPERATION FAÇADES TOITURES DEVANTURES :
ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

N°20230509-06

Rapporteur : Maxime BERARD

Synthèse et exposé des motifs

Il est rappelé que la commune, avec le soutien de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, a mis en place une opération « Façades-Toitures », depuis 1990, soit plus de 30 ans.

La neuvième tranche de cette opération arrive à son terme. L'animation qui est confiée à l'organisme SOLIHA se fait en complément du projet OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Le montant des subventions disponibles sur la tranche 9 était de 60 000€, et il est de 30 000 € pour la tranche 10 qui débute.

L'opération façades/toitures/devantures ne constitue donc pas un projet isolé mais s'inscrit bien dans une démarche globale et une volonté communale de valoriser le centre bourg de Guillestre et de renforcer son attractivité tant pour les habitants que pour les commerces et l'activité touristique. De nombreuses propriétés privées restent encore à rénover sur le périmètre de l'opération.

Nom du Demandeur	Montant prévisionnel et Nature des Travaux	Adresse des travaux	Montant des subventions accordées	Remarques
Copropriété Villa Poli	30 540 € HT- Enduits et décors façade	Rue Torre Pellice	5 000 €	Subvention Imputée sur la Tranche 9
Copropriété 3-5 rue Maurice Petsche	21 177.58 € HT- Réfection de la couverture en bacs acier et isolation	Rue Maurice Petsche	4 200 €	Soit 2847 € pour solder la tranche 9, et 1353 € imputée sur la nouvelle tranche 10
TOTAL			9 200 €	

Monsieur l'adjoint ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

CONSIDERANT la volonté de la commune de renforcer l'attractivité de son Centre Bourg ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les crédits inscrits à l'opération Façades Toitures Devantures Tranche 9 et Tranche 10 ;

VU l'avis favorable de la commission urbanisme du 13 février 2023 ;

VU l'avis du bureau municipal du 2 mai 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **VALIDE** les subventions telles que présentées dans le tableau ci-dessous

Nom du Demandeur	Montant prévisionnel et Nature des Travaux	Adresse des travaux	Montant des subventions accordées	Observations/Avis de la commission
Copropriété Villa Poli	30 540 € HT- Enduits et décors façade	Rue Torre Pellice	5 000 €	Avis favorable
Copropriété 3-5 rue Maurice Petsche	21 177.58 € HT- Réfection de la couverture en bacs acier et isolation	Rue Maurice Petsche	4 200 €	Avis favorable
TOTAL			9 200 €	

- **AUTORISE** Madame Le Maire à mandater la subvention correspondante.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 9 mai 2023,
Le Maire, Christine PORTEVIN

